

SOLIDARITÉ
PARTAGE
SÉCURITÉ
ENTRAIDE
SOUTIEN



Caisse de Solidarité

PRÉVOIR L'IMPRÉVISIBLE



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
DORDOGNE

En tant qu'agriculteur, vous exercez un métier qui impose de relever de nombreux **défis**, de répondre à des **enjeux environnementaux et sociétaux**, de faire face à des **aléas climatiques**, des **crises sanitaires**, ce qui le rend complexe mais passionnant.

Comment affronter une situation inattendue quand on a déjà à gérer autant de paramètres ?

Adhérer à une caisse de solidarité peut permettre de **faire face à des imprévus** qu'ils soient **personnels ou professionnels** : problème de santé, remplacement sur l'exploitation, faibles récoltes, réparation de matériels, structuration de l'entraide, etc.



Un pour tous, tous pour un...

L'union fait la force !

Dans «caisse de solidarité... il y a solidarité. Comme son nom l'indique, créer ou adhérer à une caisse de solidarité implique de placer l'humain au premier plan. Il s'agit de ne pas rester isolé en cas de situation inattendue et de s'appuyer sur le collectif pour la surmonter.



Pourquoi adhérer ou créer une caisse de solidarité ?

Outil financier complémentaire

En cas de besoin, les fonds constitués permettent aux adhérents :

- d'emprunter à taux zéro ;
- d'obtenir des fonds rapidement et sans formalités administratives ;
- de bénéficier d'un montant maximum défini par les adhérents et le règlement intérieur.

Accompagnement social

Une caisse de solidarité est un lieu qui permet de **libérer la parole**, cette étape est essentielle pour accepter d'être accompagné lorsque l'on se retrouve dans une situation difficile. Au-delà de l'échange et du soutien que l'on peut y trouver, une caisse de solidarité peut aussi impulser une dynamique de territoire en travaillant sur des projets avec d'autres partenaires locaux.

C'est quoi une caisse de solidarité ?



Une caisse de solidarité est une **association de loi 1901**. Elle est basée sur une **cotisation libre et mensuelle** de ses adhérents sur une durée déterminée. Elle prend forme dès lors qu'un groupe de personnes décide de se rassembler pour anticiper ensemble d'éventuels imprévus qu'ils soient heureux ou malheureux (mariage, réparations coûteuses, accident de santé, projets de territoire...). Elle dispose d'un cadre réglementaire et permet à ses adhérents de s'appuyer sur la force d'un groupe, que ce soit pour échanger, partager ou dégager des forces ou des fonds en cas de coups durs.

Un exemple à suivre

En 2014, 22 viticulteurs se sont unis pour créer la Caisse de solidarité de Duras dans le Lot-et-Garonne. La caisse de solidarité de Duras est passée de **22 à 35** adhérents et ambitionne d'avoir un budget consolidé perpétuel de 100 000 €.

La caisse de solidarité et de prêt mutuel des vigneron·nes de Duras fait partie "des 50 entreprises qui ont de l'audace". Elle a été sélectionnée par la Chambre nationale de l'économie sociale et solidaire (ESS) dans le cadre du Mois de l'économie sociale et solidaire 2016 (ESS 2016) organisé par le Ministère de l'Économie sociale et solidaire.

TÉMOIGNAGE

Fabrice Pauvert, président de la Caisse de Solidarité des Vignerons de Duras.

« Une caisse de solidarité joue un rôle "d'amortisseur social" face aux imprévus de la vie qui nous touchent sur le plan personnel ou professionnel. L'imprévu est lissé dans le temps, permettant ainsi de préserver sa trésorerie en attendant de faire de belles récoltes... ou de subir de faibles récoltes.

Les sommes versées dans le cadre de la caisse des vigneron·nes de Duras sont comprises entre 10 et 60 € mensuels, récupérables, pour des prêts allant de 600 à 7000 € sur 2 ans, proportionnels à l'engagement financier des adhérents. Il existait 20 000 sociétés de secours mutuels en 1903 en France. »



Une partie des membres fondateurs de la Caisse de solidarité de Duras, lors de l'assemblée constituante en 2014. PHOTO GUY BRUNETAU - SUD OUEST

Flashez ce code
avec votre
smartphone

Allez plus loin

Besoin d'en savoir plus ?
Rendez-vous sur notre site :

www.dordogne.chambre-agriculture.fr



<https://dordogne.chambre-agriculture.fr/etre-agriculteur/je-gere-une-situation-difficile/>



**aGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
DORDOGNE



295 boulevard des Saveurs
Cré@Vallée Nord
Coulounieix-Chamiers

Adresse postale :
CS 10250 - 24060 Périgueux cedex 9

Ouverture au public : du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Contact

Nathalie COULAUD-VIDAL
Tél. : 05 53 45 47 84
07 86 00 40 84
nathalie.coulaud-vidal@dordogne.chambagri.fr

Partenaires financiers

